



FICHE MÉTIER

PAYSAGISTE

FILIERE METIER – Préservation du patrimoine naturel et/ou culturel

FAMILLE – Entretien

TYPE DE GRAND SITE - Projet de Grand Site / Phase opérationnelle/ Phase label

FINALITÉS DU MÉTIER

Le métier de paysagiste a pour objectif d'expertiser les projets et de conseiller leurs porteurs en vue de préserver l'identité du territoire du Grand Site ainsi que ses qualités paysagères et architecturales.

Il participe à la formulation et la diffusion de la valeur patrimoniale et de l'esprit de lieux (entités paysagères, qualité de lieux, ambiances, fragilités, menaces...).

Il s'assure de la compatibilité des projets avec le projet de territoire précisé par le dossier d'OGS ou de labellisation qui fixe les orientations de préservation, de mise en valeur et d'accueil des visiteurs et de développement local.

Il travaille à différentes échelles : échelle territoriale ou échelle d'un secteur pour un site ponctuel ou un aménagement précis (intentions paysagères et conseils).

Son action de sensibilisation et de conseil est prodiguée, dès la phase conception, aussi bien en direction de la structure gestionnaire du Grand Site que des collectivités, des particuliers ou acteurs sociaux économiques du périmètre concerné.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Définir l'esprit des lieux

- Analyse les grandes entités paysagères et leurs fonctionnements
- Perçoit et retranscrit la qualité des lieux (unicité, ambiances...)
- Identifie les fragilités, menace et atouts
- Retranscrit les valeurs du site

Assister les maîtres d'ouvrage sur le territoire (public)

- Participe à l'élaboration des projets et avant projets, ou les examine pour que les projets prennent en compte les qualités et les contraintes du site et soient compatibles avec le projet du GSF.
- Aide à la maîtrise de l'impact des actions sur le paysage
- Conseille l'intégration paysagère des aménagements

- Suit des chantiers
- Organise des réunions et visites de terrain avec les maîtres d'ouvrage, les partenaires et services de l'Etat (Inspecteur des sites, ABF, CAUE, chargés de mission concernés)
- Intègre dans ses analyses les problématiques des différents services spécialisés
- Oriente les cahiers des charges
- Oriente le projet en vue de son passage en commission des sites

Conseiller les porteurs de projets (privés)

- Reçoit et étudie les projets, se rend sur place
- Informe sur les contraintes, procédures et délais
- Le cas échéant réoriente les projets, recherche et propose des solutions architecturales et paysagères adaptées

Contribuer à l'élaboration du plan de gestion

- Met en place des outils de suivi de l'évolution des paysages (observatoire photographique du paysage, etc.)
- Contribue à la rédaction du plan de gestion, sur ses thématiques

Sensibiliser au patrimoine paysager

- Propose, en concertation avec les services instructeurs et les élus, une stratégie de maintien des qualités paysagères du site
- Élabore des plaquettes d'information, des expositions, des animations sur la sensibilité du site et sur les bonnes pratiques
- Organise des visites de terrain (lecture de paysage, lecture du patrimoine) et des réunions publiques
- Organise des formations sur des techniques et méthodes respectueuses de l'identité du site

ACTIVITÉS ANNEXES

- Met en place un réseau de partenaires et de prestataires
- Recherche des plantes, végétaux et couleurs adaptés au site
- Participe à des manifestations

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

- Réglementation sur les sites
- Politique des sites : lois de 1930 et de 1906 ; circulaire du 21 janvier 2011 sur la politique nationale des Grands Sites, règlement du label Grand Site de France
- Histoire du site / Connaissance du territoire
- Droit du sol

- Structures et dynamiques paysagères
- Écologie du paysage
- Démarche HQE
- Analyse spatiale pour les politiques et projets
- Gestion de l'espace
- Préservation et valorisation du paysage
- Principes de l'aménagement du territoire
- Mesures de protection du site

- Enjeux de préservation de l'environnement du site
- Esprit des lieux
- Acteurs et enjeux du développement durable, de l'aménagement du territoire et du patrimoine naturel et culturel.
- Commande publique

Savoir-faire

- Maîtrise d'ouvrage
 - Procédures administratives
 - Relevé et dessin
 - Techniques de maîtrise d'œuvre
 - Montage de dossier
 - Techniques de dessin, photomontage, esquisses
 - Pratique de chantier
 - Élaborer des cahiers des charges
 - Proposer des modes de réalisation
- Transmission de savoir
- Capacités**
- Relationnelles
 - Disponibilité
 - Ecoute
 - Analyse
 - Force de persuasion
 - Sens de l'organisation
 - Gestion du temps
 - Dialogue
 - Prise de parole en public
 - Travail en équipe
- Travail en partenariat

ÉVOLUTIONS LIÉES AU MÉTIER

Métier sensible aux évolutions réglementaires et à la demande social en terme de maîtrise.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE

Le métier s'exerce sous l'autorité du directeur ou du chef de service, selon les cas. Il n'est cependant pas rare que cette activité soit externalisée sous forme de prestations auprès d'un cabinet de paysagistes.

RISQUES PROFESSIONNELS

TMS, gestion du stress et risques liés aux opérations de plantations.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Niveaux de diplômes

Métier accessible exclusivement après avoir obtenu de paysagiste concepteur ou un diplôme de niveau 2 en géographie, écosystèmes et paysages, ...

Une expérience de quelques années peut constituer un plus non négligeable.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS

Au plan hiérarchique

Le métier est placé sous l'autorité du directeur ou du responsable de service aménagement et développement durable ou équivalent selon les structures.

Liens fonctionnels et relationnels

Chargé de mission OGS et chef de projet Grand Site, chargés de communication, chargés de missions thématiques (agriculture, paysage, urbanisme).

Au plan opérationnel ou relationnel

CAUE, SRAP, DREAL (inspecteur des sites), élus et services techniques des communes et communautés de communes, SAFER, Chambres d'agriculture, pétitionnaires, institutions privées (cabinets de paysagistes) et ponctuellement des particuliers et des associations.

MÉTIERS CONNEXES ET MOBILITÉ

Proximité métiers (externe)

Code ROME MI 101 : FI 101 Architecture du BTP, architecte paysagiste,
Code ROME AI 303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel : ingénieur paysagiste
Paysagiste concepteur

Mobilité (externe)

ND